



Le Premier ministre congolais participant par visioconférence

### LUTTE CONTRE EBOLA

# Le Congo contribue à hauteur d'un million de dollars

Représentant le président de la République au sommet de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine consacré à la résurgence de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a annoncé une contribution immédiate du Congo à hauteur d'un million de dollars américains.

Page 16

### VIOLENCES XÉNOPHOBES EN AFRIQUE DU SUD

# Rapatriment des ressortissants congolais

Face à la recrudescence des violences xénophobes en Afrique du Sud, le gouvernement congolais a dé-

cidé d'organiser trois vols de rapatriement volontaire entre le 22 et le 24 juin. Cette opération vise à ga-

rantir le retour sécurisé et digne des ressortissants congolais souhaitant regagner Brazzaville.

Page 11

### DISTINCTION

## Le général Serges Oboa décoré dans l'ordre de l'Amitié



Le général Serges Oboa/Adiac

La Fédération de Russie a décoré plusieurs hauts gradés de la Direction générale de la sécurité présidentielle, parmi lesquels le général de brigade Serges Oboa, directeur de cette institution. Cette distinction décernée au nom du président Vladimir Poutine récompense l'engagement constant du Congo dans le développement des relations bilatérales, en particulier dans les domaines militaire et sécuritaire.

Page 16

### ACCÈS À L'EAU

# Les enfants interpellent le gouvernement



Les membres du Parlement des enfants ayant interpellé le gouvernement/DR

Dans leur message à l'occasion de la Journée de l'enfant africain, les jeunes ont souligné le fait que plusieurs d'entre eux continuent de parcourir des kilomètres pour s'approvisionner en eau, tandis que d'autres

tombent malades à cause d'une eau insalubre. « Nous sommes satisfaits de voir la réalisation des projets pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans nos villes et villages. Mais beau-

coup reste encore à faire », a déclaré la présidente du Parlement des enfants, Lucia Bouenitelamio, en présence de quelques membres du gouvernement.

Page 11

## Éditorial Réformer

Page 2

## ÉDITORIAL

## Réformer

Moteur fondamental de toute économie, créateur de richesses et d'emplois massifs, le commerce stimule le produit intérieur brut et favorise la croissance des entreprises. Générant à la fois une valeur ajoutée dans toute la chaîne logistique, le transport et les services connexes, son importance dans la diversification économique est cruciale à l'heure de la connectivité aux marchés régionaux ou mondiaux.

Tandis que le pays entend œuvrer pour saisir les opportunités de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), réformer ce secteur constitue un atout dans l'approvisionnement de la population en biens et services essentiels. Autant dire que l'option prise par le ministère du Commerce et les Chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de créer un cadre de dialogue permanent public-privé relève de la volonté affichée par les pouvoirs publics de faire jouer au commerce le rôle qui est le sien.

Dans cette perspective et au regard des accords commerciaux signés, il apparaît la nécessité de préparer les entreprises congolaises et l'ensemble des acteurs à travailler de telle sorte que l'adhésion du Congo à la Zlécaf soit bénéfique et une opportunité.

Au demeurant, réformer ce pan de l'économie devrait permettre de répondre aux préoccupations relatives aux facilitations douanières, aux chevauchements du contrôle par les agents du commerce et de la police, aux tracasseries administratives, à la concurrence déloyale et à l'amélioration du climat des affaires. Des aspects qui font souvent obstacle à la diversification des échanges commerciaux et à l'intégration durable dans les réseaux de production régionaux.

Les Dépêches de Brazzaville

## PCT

## Accompagner l'action publique à travers les commissions permanentes

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a rappelé aux membres de cette formation politique l'obligation d'accompagner l'action gouvernementale à travers les commissions permanentes du bureau politique instituées lors du sixième congrès ordinaire.

Le PCT a institué, lors de son dernier congrès, six commissions permanentes, notamment la Commission économie, finances, prospective dirigée par Gilbert Ondongo ; la Commission souveraineté, Etat de droit et géostratégie confiée à Anatole Collinet Makosso ; la Commission infrastructures et aménagement du territoire présidée par Jean Jacques Bouya; la Commission socio-culturelle placée sous la direction d'Accel Arnaud Ndinga Makanda; la Commission environnement et développement durable patronnée par Rosalie Matondo ; et la Commission jeunesse et emploi présidée par Denis Christel Sassou N'Guesso

Ainsi, au cours de la deuxième réunion ordinaire du bureau politique du PCT du 16 juin à Brazzaville, les participants ont examiné, entre autres, le projet d'acte portant organisation, attributions et fonctionnement de ces commissions permanentes qui doivent aider le parti à jouer efficacement son rôle de boussole dans la gestion des affaires publiques. « Désormais, en dehors du secrétariat permanent, le bureau politique, qui est l'organe dirigeant du parti entre les deux congrès, a décidé de mettre en place six commissions permanentes qui surveillent le fonctionnement du parti lui-même, ensuite le fonctionnement du gouvernement et qui font l'analyse socio-spatiale, politique et économique du pays pour qu'elles fassent des synthèses, des résolutions

en direction du secrétaire permanent et finalement en direction du président de la République », a expliqué le porte-parole du PCT, Parfait Romuald Iloki. Il a précisé que les rapports des commissions permanentes pourraient permettre au secrétariat permanent d'interpeller, si nécessaire, le gouvernement.

En outre, les membres du bureau politique se sont concentrés sur la réalisation des objectifs que le parti s'est assignés pour le premier quadrimestre de l'année en cours; le principal ayant été la victoire à l'élection du président de la République des 12 et 15 mars derniers. Tirant les enseignements de cette élection, Pierre Moussa a rappelé que le secrétariat permanent du bureau politique a travaillé sans relâche, avec responsabilité, pour permettre au parti de relever ce défi majeur. « Pour ce faire, le Parti congolais du travail a joué son rôle moteur dans la dynamisation de la majorité présidentielle, la mobilisation de ses militants et des électeurs à tous les niveaux. Pendant la campagne présidentielle, le secrétariat permanent du bureau politique a appuyé fortement la direction nationale de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso que nous avons eu l'honneur de diriger. Cette intense implication, jusqu'à la publication des résultats, a permis au parti de réaliser son ambition électorale », a indiqué le secrétaire général du PCT.

Selon lui, la réélection du président du

Comité central du PCT avec 94,90% des suffrages exprimés est une performance électorale inédite depuis l'avènement de l'ère démocratique au Congo. Cela confirme, a-t-il commenté, une fois de plus, que c'est dans l'unité, la cohésion, la discipline et par le travail que le parti consolide son leadership. Rendant un vivant hommage au président Denis Sassou N'Guesso pour cette brillante réélection, Pierre Moussa a dit que ce score sans appel traduit la confiance renouvelée du peuple congolais dans sa vision, son expérience d'homme d'Etat et son engagement constant au service de la paix, de la stabilité et du développement du pays. Il s'est félicité, par ailleurs, de la mobilisation massive de la population congolaise qui a accordé ses suffrages au candidat de la majorité présidentielle.

Le secrétaire général du PCT a adressé, enfin, ses vives félicitations à tous les membres du bureau politique qui ont bénéficié du privilège de faire partie de la nouvelle équipe gouvernementale. « Dans son discours d'investiture, le très grand camarade Denis Sassou N'Guesso a pris l'engagement de ne ménager aucun effort dans la prise en main des principaux challenges du développement de notre pays. En espèce, cet engagement transparait dans son projet de société : « L'accélération de la marche vers le développement » que le gouvernement est tenu de traduire en un programme », a-t-il précisé.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé  
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou  
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.  
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

## ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira  
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga  
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

## DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila  
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka  
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala  
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba  
Caissière : Jessica Iloki  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## SÉNAT

## Le personnel édifié sur la gestion des archives parlementaires

Le directeur de la bibliothèque et des archives du Sénat français, Jean-Marc Ticchi, a sensibilisé, le 16 juin à Brazzaville, les chefs de secrétariat et les secrétaires de direction des différentes structures de la chambre haute du Parlement congolais à la gestion des archives dans une institution parlementaire.

S'inscrivant dans le cadre des relations de coopération entre les Sénats congolais et français, le séminaire de formation a tourné autour de la gestion de la documentation, des archives et de la bibliothèque dans une institution parlementaire. Une occasion offerte à l'expert français de développer trois sous-thèmes : la numérisation des archives ; la constitution du fonds documentaire. et le modèle de classement des archives.

« Je me suis efforcé de leur présenter le mode de fonctionnement de la bibliothèque et des archives du Sénat français ; de leur présenter les efforts que nous faisons en termes de constitution du fonds documentaire, d'achat d'ouvrages et de revues, la mise à disposition de bases de données



tout d'abord, ensuite en termes d'accueil du public, des parlementaires notamment, la mise à disposition de cette documentation à l'attention des parlementaires », a expliqué Jean-Marc Ticchi à la presse.

Il a également expliqué les avan-

cées enregistrées ces dernières années par le Sénat français dans le cadre de la numérisation de ses archives afin de les rendre accessibles au public. Le directeur de la bibliothèque et des archives du Sénat français s'est félicité, par ailleurs, de la qualité des res-

sources dont dispose la chambre haute du Parlement congolais en termes d'infrastructures et du personnel. « Je pense que les locaux sont tout à fait au niveau de ce qu'on peut attendre d'une bibliothèque parlementaire. Cette salle, sous réserve

de quelques aménagements, pourra véritablement servir aux parlementaires et au personnel », s'est-il réjoui.

En effet, l'expert français, dans son exposé, a tenté de convaincre ses interlocuteurs de l'intérêt qu'il faut attacher à ce projet du fait qu'avec une vraie volonté et un investissement minimal, il est capable de faire en sorte qu'un processus d'archivage plus régulier puisse se développer dans les mois et les années à venir. Ceci dans le cadre de l'accord de coopération signé entre le Sénat du Congo et celui de France. Notons que Jean-Marc Ticchi a eu un entretien avec le secrétaire général du Sénat, Joseph Ibara, avant de sensibiliser le personnel de cette institution à la gestion des archives.

Parfait Wilfried Douniama

## SIMBOX

## L'ARPCE démantèle un réseau frauduleux

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a présenté, le 16 juin à son siège à Brazzaville, le démantèlement d'un réseau de fraude à la SimBox qui détournait le trafic international entrant au moyen de cartes Sim ougandaises. Plus de 800 000 minutes d'appels ont été siphonnées, pour un préjudice évalué à 136 millions F CFA.

Tout est parti d'une anomalie repérée en mars dernier sur le trafic international entrant, avec l'apparition de numéros MTN Ouganda dans des volumes inhabituels. Les équipes de l'ARPCE, intriguées, ont demandé à l'opérateur MTN de pousser ses propres vérifications. Les analyses menées au niveau du groupe ont fini par confirmer les craintes du régulateur congolais, ces appels n'avaient rien d'un trafic roaming classique. Il s'agissait bel et bien d'un acheminement illégal de communications, sagement maquillé.

Le mécanisme reposait sur une bascule technique difficile à détecter à l'œil nu. Un appel international destiné à un correspondant au Congo était redirigé vers des cartes Sim de l'opérateur MTN Ouganda, placées en situation de roaming sur le réseau MTN Congo ou hébergées dans des serveurs à l'étranger, parfois en Ouganda même. La communication atterrissait ensuite sur le réseau MTN Congo pour les abonnés MTN, ou sur celui d'Airtel Congo pour les abonnés Airtel, grâce aux interconnexions nationales existant entre les deux opérateurs. Pour l'abonné congolais qui décroche, l'appel semble venir d'un numéro local, alors qu'il provient en réalité de l'étranger.

Au-delà du préjudice financier, ce type de montage expose directement les abonnés. En détournant les appels par des voies parallèles échappant au contrôle des opérateurs, ces réseaux clandestins fragilisent la traçabilité et la qualité des communications,



Benjamin Mouandza présentant aux journalistes les SimBox saisies / Adiac

et ouvrent une brèche que peuvent exploiter d'autres formes de criminalité, notamment les escroqueries qui s'appuient sur la mobile money. Sur le plan légal, l'exploitation d'un tel réseau parallèle sans autorisation de l'ARPCE constitue une infraction au regard de la loi n°9, en son article 176, passible de deux à cinq ans d'emprisonnement et d'amendes pouvant aller jusqu'à un milliard FCFA.

## Des Sim étrangères pour contourner la régulation

Le choix de cartes Sim ougandaises n'était pas anodin. Le directeur des Réseaux et services de communications électroniques de l'ARPCE, Benjamin Mouandza, y voit la conséquence directe du durcissement des

règles d'identification imposées par le régulateur aux opérateurs Airtel et MTN Congo. « Il faut dire d'emblée que les mises en demeure servies aux opérateurs par l'ARPCE dans le cadre des exigences faites sur l'identification préalable de tout acquéreur de carte Sim portent leurs fruits. Il n'est presque plus possible de frauder avec des Sim non identifiées. C'est justement ce dispositif qui a fait que les fraudeurs utilisent les cartes Sim d'autres pays, disposant des mêmes opérateurs que nous », explique-t-il.

Privés de cartes locales facilement exploitables, les fraudeurs se sont donc tournés vers des Sim ougandaises, dont le coût d'interconnexion

roaming avec MTN Congo, de l'ordre de 100 francs CFA la minute, tranche nettement avec celui d'un appel international entrant classique, facturé 170 FCFA la minute. L'écart a permis aux auteurs de la fraude de détourner plus de 600 000 minutes d'appels vers des Sim MTN Congo et plus de 200 000 minutes vers des Sim Airtel Congo, privant les opérateurs et l'État d'un manque à gagner conséquent.

C'est en croisant les données fournies par MTN avec leurs propres outils de géolocalisation que les enquêteurs de l'ARPCE ont fini par identifier les cellules du réseau utilisées par les sites frauduleux. « Sur la base des informations collectées auprès de l'opérateur MTN, et grâce aux outils performants dont dispose l'ARPCE, les enquêteurs ont pu identifier les cellules de son réseau qui ont été principalement utilisées par les sites de fraude et géolocaliser les dispositifs frauduleux », précise Benjamin Mouandza.

Le 5 mai dernier, une première opération de détection a permis de localiser un site dans la zone de Congo Chine, au Nord de Brazzaville. Six jours plus tard, le 11 mai, un second site, agissant en connivence avec celui de la capitale, a été repéré dans le quartier Raffinerie-Camp Coraf, à Pointe-Noire. C'est dans la matinée du samedi 16 mai que les agents assermentés de l'ARPCE, appuyés par la Police nationale, ont procédé à la descente décisive sur ce second site. Dissimulée dans un débarras,

l'équipe a découvert une SimBox opérationnelle de seize ports.

Les informations recueillies auprès de l'individu interpellé à Pointe-Noire ont conduit les enquêteurs jusqu'à une femme que celui-ci a présentée comme sa tante. Interrogée, elle a reconnu avoir reçu deux SimBox d'une amie rencontrée à l'église, l'une expédiée vers le site de Pointe-Noire, l'autre conservée dans son propre bureau à Brazzaville. Le matériel saisi chez elle comprenait une SimBox de huit ports, garnie de cinq cartes Sim Airtel Ouganda et d'un modem Airtel Congo. Parmi les personnes liées à l'affaire figure également un mineur de 14 ans, relâché, tandis que le commanditaire présumé, un homme de nationalité gabonaise, demeure introuvable.

Pour Benjamin Mouandza, l'issue heureuse de l'opération est le résultat de la coordination entre les différents services mobilisés. « La parfaite collaboration entre les enquêteurs de l'ARPCE et les services de la Police nationale de Brazzaville et de Pointe-Noire a permis de remonter la chaîne des responsabilités, d'identifier les instigateurs, et de procéder aux interpellations nécessaires. L'ARPCE tient à saluer l'engagement des forces de police de Pointe-Noire et de Brazzaville, ainsi que l'appui déterminant des équipes techniques de MTN, qui ont contribué de manière significative à la réussite de cette opération », s'est-il réjoui.

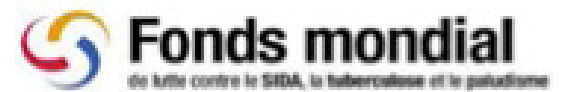
Quentin Loubou



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

UGP \* GAVI \* Fonds Mondial

PROJET Fonds Mondial



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

### 1- Recrutement d'un Chargé de Projet Fonds Mondial

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Coordonnateur national de l'UGP

Le Chargé de Projet Fonds Mondial appuie le pilotage stratégique et opérationnel des subventions Fonds Mondial mis en œuvre à travers l'UGP du Ministère de la Santé. Il veille à la bonne exécution des activités dans le respect des calendriers, des budgets et des normes de qualité établies. Intermédiaire essentiel entre les équipes techniques, les partenaires financiers, les bénéficiaires et les responsables hiérarchiques, il assure la planification, le suivi, la coordination et la communication efficace du projet sous sa responsabilité. Le ou la Chargé(e) de Projet devra présenter le profil suivant :

- Diplôme universitaire de niveau BAC+5 en : Santé publique ; Gestion de projets ; Économie, administration publique, développement international ou toute autre discipline pertinente.
- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle pertinente, dont 4 ans dans la gestion ou coordination de projets de développement ;
- Expérience souhaitée dans le secteur de la santé ou dans un environnement institutionnel similaire (ministères, agences publiques, organisations internationales) ;
- Connaissance des procédures des bailleurs de fonds (Banque mondiale, Fonds mondial, USAID, Union européenne, etc.) est un atout majeur ;
- Maîtrise des outils et méthodologies de gestion de projet (planification, suivi-évaluation, gestion budgétaire, etc.) ;
- Bonne connaissance des systèmes de santé, des politiques nationales et des enjeux sanitaires ;
- Compétences en rédaction de rapports techniques et en communication institutionnelle ;
- Expérience dans une Unité de Gestion de Projet ou dans la mise en œuvre de programmes multisectoriels ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques : MS Office, logiciels de planification (MS Project, Trello, etc.), Excel avancé.

### 2- Recrutement d'un Chargé Suivi-Évaluation (S&E) - Fonds Mondial

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Chargé du Projet FM-UGP

Le Chargé Suivi-Évaluation est chargé de concevoir, mettre en œuvre et superviser l'ensemble du système de suivi et d'évaluation du projet soutenu par le Fonds Mondial. Il garantit la production régulière de données fiables, pertinentes et exploitables sur les activités, les résultats et les impacts du projet. Il coordonne les activités de collecte, d'analyse et de diffusion des données, en assurant la conformité avec les indicateurs du Cadre de Performance du Fonds Mondial et les besoins du Ministère de la Santé.

Le ou la Chargé(e) de S&E devra présenter le profil suivant :

- Diplôme de niveau BAC+5 en Épidémiologie ; Santé publique ; Statistiques ; Économie de la santé ; Sciences sociales avec spécialisation en évaluation de programmes Ou toute autre discipline pertinente, avec formation complémentaire en S&E.
- Expérience minimale de 5 ans dans le suivi-évaluation de projets de santé publique, dont au moins 3 ans sur des projets financés par le Fonds Mondial ou autres PTF majeurs (USAID, Banque mondiale, GAVI, etc.) ;
- Maîtrise des normes internationales de S&E, y compris les exigences du Fonds Mondial en matière de Cadres de performance et d'indicateurs stratégiques ;
- Expérience dans la gestion de bases de données, d'analyses statistiques et de visualisation de données.
- Excellente maîtrise des outils informatiques de

S&E (Excel avancé, DHIS2, Epi Info, Kobo Tool box, Power BI, SPSS, STATA ou équivalents) ;

- Connaissances solides en gestion de la qualité des données (Data Quality Assurance – DQA) ;
- Expérience directe dans la lutte contre le VIH, la tuberculose ou le paludisme (domaines prioritaires du Fonds Mondial) ;
- Capacité à concevoir des protocoles d'étude, à conduire des analyses statistiques et à produire des rapports interprétables pour la prise de décision.

### 3- Recrutement d'un Responsable Administratif et Financier du Projet Fonds Mondial (RAF – UGP)

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Chargé du Projet Fonds Mondial-UGP

Le Responsable Administratif et Financier (RAF) du Projet Fonds Mondial est chargé d'assurer la gestion administrative, financière et comptable globale du projet mis en œuvre par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Ministère de la Santé. Il garantit une gestion efficace, transparente et conforme des ressources financières du projet, dans le strict respect des procédures du Fonds Mondial, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de la réglementation nationale en vigueur. Le ou la RAF du Projet FM devra présenter le profil suivant :

- Diplôme BAC+4 minimum en finance, comptabilité, audit ou domaine connexe.
- Expérience professionnelle de 7 ans minimum dans la gestion comptable et financière dont au moins 5 ans à un poste de Responsable financier au sein d'un projet ou programme financé par un bailleur de fonds ;
- Bonne connaissance des principes de gestion financière et des techniques comptables.
- Expérience spécifique avec les projets Fonds Mondial ;
- Expérience en supervision et en renforcement des capacités ;
- Forte capacité d'analyse, de prise de décision et de négociation ;
- Connaissance avérée des procédures financières des partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Connaissance des procédures administratives (droit du travail, procédures de rémunération, de congés ...)
- Expérience avérée dans la préparation de rapports financiers et l'analyse des écarts budgétaires ;
- Maîtrise des logiciels comptables (ex. : TOMPRO, SAGE, Quick Books, ou tout autre logiciel de gestion financière reconnu).

### 4- Recrutement d'un Comptable de Projet Fonds Mondial (UGP)

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Responsable Administratif et Financier, Projet FM

Le Comptable de Projet Fonds Mondial est chargé d'assurer la tenue rigoureuse, transparente et conforme des opérations financières du projet Fonds Mondial mis en œuvre par l'Unité de Gestion de Projet du Ministère de la Santé. Il s'occupe de l'enregistrement, du suivi, de la justification et du classement de toutes les transactions financières selon les procédures du bailleur de fonds et de l'administration publique nationale. Il contribue à la production régulière des rapports financiers et participe à la préparation des audits

Le ou la Comptable du Projet FM devra présenter le profil suivant :

- Diplôme de niveau BAC+3 minimum en Comptabilité ; Gestion financière ; Audit ; Sciences économiques ou disciplines connexes.
- Au moins 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en comptabilité, dont au moins 2 ans dans la gestion financière de projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, Union européenne,

Fonds mondial, GAVI, etc.) ;

- Expérience souhaitée dans un contexte institutionnel ou dans une organisation du secteur public ou parapublic.
- Maîtrise des principes comptables OHADA, IFRS ou autres principes applicables au niveau national ;
- Connaissance des procédures et exigences du Fonds Mondial
- Connaissance avérée des procédures financières des partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Maîtrise des logiciels comptables (ex. : TOMPRO, SAGE, QuickBooks, ou tout autre logiciel de gestion financière reconnu) ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Excel avancé requis, Word, PowerPoint) ;
- Expérience avec des projets multisectoriels ou intégrés dans le domaine de la santé.

### 5- Recrutement d'un Assistant en Passations de Marchés - Fonds Mondial

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Chargé du Projet FM UGP

L'Assistant(e) en Passations de Marchés appuie la mise en œuvre efficace, transparente et conforme des procédures d'acquisition de biens, de services et de travaux du projet.

L'Assistant(e) en passations de marchés devra présenter le profil suivant :

- Diplôme de niveau BAC+2 au minimum en droit, gestion, administration publique ou domaine connexe.
- Expérience minimale de 2 à 3 ans dans l'assistance en passations de marchés ou gestion administrative de projets.
- Bonne connaissance des procédures nationales et des règles des bailleurs ;
- Expérience dans un projet financé par le Fonds Mondial ou dans le secteur de la santé.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel).
- Certification en passations de marché est un atout.

### 6- Recrutement d'un Assistant Suivi-Évaluation (S&E) - Fonds Mondial

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Responsable Suivi-Évaluation (S&E)

L'Assistant Suivi-Évaluation (S&E) - Fonds Mondial appuie la mise en œuvre opérationnelle du système de suivi et d'évaluation du projet financé par le Fonds Mondial. Il contribue à la collecte, la vérification, la gestion et la consolidation des données relatives aux activités, aux résultats et aux indicateurs du projet.

Le ou la Chargé(e) de S&E devra présenter le profil suivant :

- Diplôme de niveau BAC+3 minimum en Santé publique, Statistiques, Épidémiologie ou domaine connexe.
- 2 à 3 ans d'expérience en suivi-évaluation ou gestion de données ;
- Expérience dans des projets de santé souhaitée ;
- Expérience avec des projets financés par des bailleurs est un atout.
- Maîtrise d'Excel (niveau intermédiaire minimum) ;
- Connaissance de DHIS2 souhaitée ;
- Expérience dans les programmes VIH, tuberculose ou paludisme ;
- Connaissance des exigences du Fonds Mondial ;
- Connaissance des concepts de suivi-évaluation.

### 7- Recrutement d'un Responsable d'Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial)

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Chargé du Projet FM-UGP

Le Responsable Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial) est chargé de planifier, coordonner et suivre les activités de gestion des achats et de l'approvisionnement en produits de santé pour les projets mis en œuvre par l'UGP, conformément aux lois et politiques du RP, aux politiques du Fonds mondial et aux pratiques internationales. Il supervise l'ensemble du circuit d'approvisionnement, incluant la quantification des besoins, l'approvisionnement, la gestion des stocks, le transport, la distribution et le suivi des performances logistiques, afin de garantir une disponibilité continue et efficace des produits de santé.

Le ou la Responsable Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial) devra présenter le profil suivant :

- Diplôme de niveau BAC+5 minimum en Logistique ou gestion de la chaîne d'approvisionnement ; Pharmacie (avec spécialisation en logistique) ; Ingénierie biomédicale, Santé publique, ou autre discipline pertinente avec spécialisation logistique
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion logistique, dans un projet de santé publique ou un programme approvisionnant des produits de santé ;
- Expérience avérée dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers (PTF) tels que le Fonds mondial, GAVI, Banque mondiale, USAID, UNICEF, etc.
- Connaissance approfondie du système national de santé et des circuits d'approvisionnement ;
- Connaissance des programmes de santé publique applicables à ceux financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- Connaissance des politiques et des exigences de gestion des achats et de l'approvisionnement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.
- Maîtrise des normes internationales en gestion de la chaîne d'approvisionnement (Good Distribution Practices, contrôle qualité, etc.) ;
- Bonne connaissance des systèmes informatisés de gestion des stocks (ex. : eLMIS, mSupply, Open LMIS, etc.) ;
- Compétences solides en analyse de données logistiques et en rapportage ;
- Expérience dans la gestion des campagnes de masse (MILDA, vaccination...) des urgences sanitaires ou des programmes verticaux (VIH, paludisme, tuberculose) ;
- Connaissance de la plateforme Wambo des commandes du Fonds Mondial ;
- Bonne compréhension des procédures de passations de marchés liées aux produits de santé.

### DEPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ;
- Un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ;
- Les attestations de travail figurant dans le CV ;
- Une photocopie du/ des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme / attestation sera demandé au cours de l'entretien).

Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 juin 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « PRÉCISER LE TITRE DE POSTE ».

**NB :** Pour toute personnes intéressée et désirant retirer la fiche de description complète des postes ci-dessus, nous vous prions de vous rapprocher du Secrétariat du Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population

Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex-hôtel Panorama, derrière la Garnison, Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00

E-mail : msp.projet.ugp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2026

## ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

## La BAD réaffirme son appui au Congo

En mission à Brazzaville dans le cadre de la revue à mi-parcours du Document de stratégie pays (DSP) de la Banque africaine de développement (BAD), une délégation conduite par l'économiste en chef pour l'Afrique de l'Est et du centre, Guy Blaise Nkamleu, a été reçue le 17 juin par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua. L'institution financière panafricaine est engagée à investir dans le secteur de l'énergie, considéré comme un levier essentiel du développement économique et social.

La BAD entend poursuivre et renforcer son accompagnement du Congo dans ses efforts visant à améliorer l'accès à l'électricité. C'est le message porté par Guy Blaise Nkamleu, économiste en chef pour l'Afrique de l'Est et du centre, à l'issue de son entretien avec le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la mission de revue à mi-parcours du DSP, un instrument qui définit les priorités de coopération entre la BAD et la République du Congo.

Selon le chef de mission, cette évaluation vise à examiner les résultats obtenus, à identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et à dégager les perspectives d'intervention pour les années à venir.

« Le document de stratégie pays constitue le cadre de coopération entre la Banque africaine de développement et le Congo. Ainsi, le secteur de l'énergie demeure l'un des axes prioritaires que nous comptons soutenir afin d'accompagner le pays dans la réalisation de ses objectifs de développement », a expliqué Guy Blaise Nkamleu.

Pour la BAD, le développement du secteur énergétique est étroitement lié à la transformation économique du pays. L'institution financière estime qu'un meilleur accès à l'électricité favorise l'industrialisation, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie de la population. « Plus un pays dispose d'énergie, plus il peut soutenir son industrialisation. Celle-ci est fondamentale pour l'avenir et le



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua et ses invités au sortir de l'entretien./Adiac

développement économique, car elle génère des opportunités et crée des emplois », a souligné ce responsable de la BAD.

Concrètement, l'institution appuie déjà plusieurs projets liés à la production et à la distribution

de l'électricité. Ces interventions concernent aussi bien les centres urbains que les zones rurales, où les besoins en infrastructures énergétiques demeurent importants. La mission de revue à mi-parcours a également permis

de faire le point sur l'état d'avancement des projets en cours. Les discussions entre les deux parties ont porté sur les performances enregistrées, les enseignements tirés des difficultés rencontrées ainsi que les nouveaux projets susceptibles d'être mis en œuvre à court, moyen et long terme.

Par ailleurs, le Congo est bénéficiaire de la Mission 300, une initiative conjointe de la BAD et la Banque mondiale visant à fournir un accès à l'électricité à 300 millions d'Africains d'ici à 2030. Pour le pays, cette ambition se traduit par le renforcement des investissements dans les infrastructures énergétiques, l'accélération des réformes du secteur et l'amélioration de l'accès à l'électricité pour les ménages, en particulier dans les localités rurales.

Fiacre Kombo

## NUMÉRIQUE

## Renforcer la digitalisation des procédures commerciales

La séance de travail de la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Jacqueline Lydia Mikolo, avec les responsables du Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot), s'est inscrite dans la dynamique de dématérialisation des procédures. Une transformation digitale visant à réduire les délais de traitement, les coûts opérationnels tout en sécurisant les échanges.



Visite des structures du Guot/DR

Au Guot, la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, était accompagnée à Pointe-Noire, le 16 juin, de son collègue ministre en charge de l'Économie numérique, Frédéric Nzé. Les deux membres du gouvernement ont touché du doigt l'expérience du Guot dans la réalisation des procédures dématérialisées concernant notamment le commerce.

La facilitation des opérations commerciales par la digitalisation, la formation des agents commerciaux en la matière, l'informatisation des structures sous tutelle en intelligence avec les services du Guot ont été les maîtres-mots du plaidoyer de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. « Les deux départements ministériels ont beaucoup de problématiques liées à la dématérialisation des procédures et des documents. Les échanges que nous avons eus avec les deux membres du gouvernement ont été fructueux et nous avons eu une discussion franche et inspirante. Nous avons envisagé pas mal de projets en termes de collaboration », a indiqué le directeur général du Guot, Eugène Rufin Bouya, présentant cette structure comme un instrument de facilitation et de promotion du commerce extérieur.

Sur la formation des acteurs du commerce tel que l'a souligné la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le directeur général du Guot a rappelé que les technologies sont accessibles sur le marché. « Ils doivent donc suivre la dynamique des technologies novatrices », a-t-il indiqué en évoquant quelques difficultés qui font que le travail avec les commerçants boîte. La première difficulté, selon lui, est la résistance au changement dans le déploiement de certaines plateformes dans les Chambres de commerce, à l'exception de celle de Pointe-Noire. Il y a aussi la faible utilisation de la plateforme Pega par les directions générales du commerce intérieur et extérieur. La plateforme Pega, notons-le, est un instrument électronique qui permet de gérer en ligne les demandes d'amendements des déclarations ou autorisations spéciales d'importation et d'exportation. C'est donc pour résorber tous ces problèmes que la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, a appelé le Guot à s'impliquer davantage dans le renforcement de la digitalisation des procédures commerciales.

Rominique Makaya

## RÉGULATION DU PRIX DE LA FARINE

## Le gouvernement et les minotiers harmonisent leurs vues

L'épineuse question de la régulation du prix de la farine a été au menu de l'entrevue entre la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Jacqueline Lydia Mikolo, et la Fédération des minotiers du Congo, le 15 juin à Pointe-Noire. Des réformes au bénéfice de toutes les parties ont été annoncées pour permettre à ce secteur vital de tourner à plein régime.

Au cours de la rencontre avec la ministre en charge du Commerce, les minotiers ont posé non seulement le problème de la régulation du prix de la farine mais aussi celui de la subvention de l'État qui jusque-là tarde à venir. « Puisque les minotiers ne parviennent pas à s'accorder, ils ont demandé l'intervention du ministère », a expliqué le président de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, Dieudonné Ndinga Moukala, qui a conduit la délégation.

Le souci du gouvernement, selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, est de faire en sorte que les entreprises congolaises ne puissent pas périr. « Le ministère du Commerce seul ne peut pas fixer le prix plancher. Le gouvernement dans son ensemble prendra des mesures adéquates », a-t-elle précisé, évoquant une des réformes qui verra le jour très prochainement. « L'exécutif prendra un texte afin que 10% de la farine de manioc soit intégrée à la farine panifiable », a annoncé la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf.

À dire vrai, l'échange a permis à la ministre de dissiper les inquiétudes et projeter de la lumière sur les zones d'ombre comme l'a reconnu le président d'Uni-Congo. « Au-delà des préoccupations

qu'on avait, on a senti auprès de la ministre une réelle prise en main de cette problématique puisqu'elle nous a détaillé un certain nombre de mesures pour satisfaire les minotiers. Des mesures qui vont être prises par le gouvernement, des possibilités qui vont être créées et qui pourront aider les minotiers à juguler cette question de prix », a-t-il fait savoir en soulignant que les minotiers seront soulagés car quelques coûts seront absorbés par ces mesures.

La ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf a reconnu, par ailleurs, les efforts des minotiers dans la production de la farine malgré les difficultés d'importation du blé, de transformation et de commercialisation. La production annuelle de la farine au Congo, rappelons-le, est estimée à 600 000 tonnes pour un marché national qui absorbe 150 000. Les minoteries qui composent cette Fédération ont toutes les agréments de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, même si aucune d'elles n'est installée dans la zone économique spéciale. « La qualité de la farine fabriquée est supérieure à celle vendue dans la sous-région », a indiqué la ministre.

R.M.



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/MSP/HeSP-2026 RECRUTEMENT DE TROIS (03) CHAUFFEURS DU PROJET HeSP

### I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement de trois (03) Chauffeurs.

### II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision du Responsable Administratif, Financier et Comptable, les Chauffeurs effectueront les tâches suivantes :

- Conduire les véhicules du Projet qui leur seront affectés pour les activités du projet nécessitant un déplacement (rendez-vous officiels, courses, missions et distribution du courrier etc.) avec toute la discrétion requise et conformément au code de la route et autres dispositions réglementaires applicables, notamment en ce qui concerne le port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone au volant ...);
- Assurer la distribution et la collecte du courrier, des documents et d'autres articles
- Se tenir à la disposition du personnel du projet pour les déplacements occasionnés par le service;
- Accueillir le personnel officiel à l'aéroport ou autres points d'entrées et faciliter les formalités d'immigration et de douane;
- Tenir à jour les documents de suivi du véhicule mis à sa disposition : cahier de bord et cahier de demande d'autorisation d'utilisation du véhicule;
- Procéder à l'approvisionnement des véhicules en carburant conformément aux ins-

tructions données ;

- Entretien régulièrement les véhicules placés sous leur responsabilité notamment veiller à ce que le nettoyage, les révisions périodiques et réparations soient convenablement effectuées en vérifiant l'huile, l'eau, la batterie, les freins, les pneus, etc. ;
- Anticiper toutes difficultés techniques et les signaler rapidement en cas de survenance ;
- S'assurer que les véhicules disposent de pièces prévues par la réglementation et veiller à ce que les véhicules soient maintenus propres à tout moment ;
- Réaliser les tâches appropriées en cas d'accident, notamment informer le supérieur hiérarchique, prendre des photographies des dommages et participer au processus de constat de police ou de gendarmerie ;
- Assurer la surveillance des réparations des véhicules ;
- Suivre toutes les étapes requises par la politique Nationale de la République du Congo en de sécurité routière en cas d'accident ;
- Accomplir toutes tâches qui peuvent leur être confiées en rapport avec leur fonction.

### III-PROFIL

Le Chauffeur devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme minimum de BEPC ;
- Avoir un permis de conduire minimum catégories A, B et C
- Justifier d'un minimum de cinq (05) ans d'expérience générale en qualité de chauffeur dans un environnement professionnel, dans l'utilisation de véhicules de type berline et 4x4 ;
- Justifier d'une expérience de missions effectuées à l'intérieur de la République du Congo dans le cadre professionnel des entreprises publiques ou privées ;
- Avoir des connaissances minimales en mécanique /électricité automobile afin d'être apte

à effectuer des réparations mineures sur les véhicules le cas échéant ;

- Avoir une connaissance géographique de la République du Congo ;
- Avoir une bonne connaissance des règles de conduite et de sécurité routière ;
- Avoir la maîtrise de la langue française (parlé et écrit).

### IV-DUREE DE LA MISSION

L'intéressés interviendront à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an, comprenant une période d'essai de trois (03) mois à compter de la date de signature dudit contrat. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il / elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

### V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La sélection des candidatures se fera selon la méthode de sélection des Consultants Individuels du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et Septembre 2025.

Le recrutement sera effectué par Appel à candidature et la procédure de sélection comportera trois (03) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte

pour déterminer le candidat à retenir pour le poste ;

- Une enquête de moralité.

### VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

-Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, comprenant :

- o Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet HeSP ;
- o Un curriculum vitae détaillé à jour, comportant des informations démontrant que le / la candidat (e) dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- o Le certificat de nationalité ;
- o Le casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- o Une copie du permis de conduire ;
- o Une copie certifiée du diplôme minimum requis ;
- o Les copies des attestations de travail justifiant les qualifications.

-Les candidatures doivent être déposées sous plis fermés aux Tours Jumelles, à la Tour du Business Center, à Mpila ou envoyées par courrier électronique par l'adresse suivante : msp.projet.hesp@gmail.com au plus tard le 02 Juillet 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Chauffeur du Projet HeSP ».

Contact

Pour tout contact, veuillez appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 17 Juin 2026.  
Le Coordonnateur  
Br Jean Claude EMEKA




## RECTIFICATIF SUR L'AVIS A DEMANDE DE COTATION DU VENDREDI 19/06/2026. ACCORD-CADRE N° CG-HeSP-008-SC-DC-26

### ACQUISITION DES SERVICES DE RESTAURATION (REPAS ET COCKTAILS) POUR LES REUNIONS ET ATELIERS DE L'UGP A BRAZZAVILLE

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le Projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer le paiement au titre du marché relatif à l'acquisition des services de restauration (repas et cocktails) pour les réunions et ateliers de l'Unité de Gestion du Projet.

L'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des services de restauration (repas et cocktails) pour les réunions et ateliers de l'Unité de Gestion du Projet.

2. La procédure de Passation de Marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Septembre 2025 ».

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) de 8 h 00 à 12H 00 et de 13h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi pour prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

5. Les offres devront être remises à la cellule de passation de l'Unité de Gestion du Projet HeSP au plus tard le 30 juin 2026 à 12 heures 00 minute TU en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet HeSP à partir de 14h 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

6. Aucune garantie de soumission n'est exi-

gée. En outre, la Demande de Cotations peut être obtenue gratuitement au siège du Projet HeSP. Par ailleurs, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres le dossier fiscal complet.

7. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Brazzaville, dans les locaux du Projet HeSP.

8. La Cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants :  
-la lettre de cotation, datée et signée par le responsable de l'entreprise ou toute personne mandatée à cet effet ;  
-le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment daté et signé ;  
-le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé.

9. L'UGP HeSP se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

10. Le Projet signera un Contrat de type Accord-Cadre avec le Fournisseur.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :


Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP).

-Adresse : Tours Jumelles, à la Tour du Business Center, à Mpila ou envoyées par courrier électronique par l'adresse suivante : msp.projet.hesp@gmail.com au plus tard le 02 Juillet 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Acquisition des services de restauration (repas et cocktails) pour les réunions et ateliers de l'Unité de Gestion du Projet HeSP ».

Contact

Pour tout contact, veuillez appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 17 Juin 2026.  
Le Coordonnateur  
Br Jean Claude EMEKA




## ÉLECTRIFICATION RURALE

## Accélération des projets prioritaires

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama-Dian Barry, a été reçue le 16 juin à Brazzaville par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua. Les deux partenaires souhaitent accélérer la mise en œuvre de plusieurs projets structurants liés à l'électrification rurale, à l'accès à l'eau potable...

À la tête d'une délégation d'experts spécialisés dans les secteurs de l'énergie et de l'hydraulique, la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, est allée faire le point avec le ministre Bruno Jean Richard Itoua de l'état d'avancement des principaux projets conjoints. Ils ont évoqué les programmes prioritaires soutenus par le Pnud dans les domaines de l'énergie et de l'hydraulique.

Parmi les dossiers examinés figure le vaste programme d'électrification rurale, destiné à améliorer l'accès à l'électricité pour près de deux millions d'habitants vivant dans les localités rurales du Congo. Ce projet vise également à soutenir le développement économique des territoires concernés grâce à l'utilisation des énergies renouvelables, notamment au profit des industries



Les deux parties lors de la séance de travail/Adiac

implantées dans le Nord du pays ainsi que dans les zones économiques spéciales. Les deux parties ont analysé les mécanismes susceptibles d'accélérer la mise en œuvre de la feuille de route de ce programme au cours des prochains mois, conformément aux

orientations du gouvernement en matière d'accès universel à l'énergie.

Les échanges ont aussi permis de faire le point sur le projet de réhabilitation de la desserte en eau potable de Brazzaville à travers la station de traitement de Djoué 2.

Inscrit dans le « Plan Mattei » et porté par le Pnud dans sa phase de réhabilitation, ce projet constitue l'un des chantiers majeurs du secteur de l'hydraulique. À cette occasion, le ministre a donné des orientations stratégiques visant à renforcer l'efficacité et la coordi-

nation des opérations sur le terrain.

Selon Adama-Dian Barry, le mot d'ordre partagé par les deux partenaires est l'accélération. Des mécanismes de suivi ont été définis afin de faciliter la collaboration quotidienne entre les équipes techniques du ministère et celles du Pnud. L'objectif est de raccourcir les délais de mise en œuvre et de maximiser les retombées concrètes des projets au bénéfice de la population. Dans cette dynamique, le PnudN envisage également de rapprocher davantage ses unités techniques de gestion des projets des structures ministérielles concernées. Une démarche qui devrait permettre d'améliorer la coordination, de renforcer les capacités des équipes nationales et de garantir une exécution plus rapide des programmes prioritaires.

Fiacre Kombo

## PARITÉ

## Le CEO prend en compte les questions du genre dans ses programmes

Après la signature d'un accord de partenariat entre le Centre d'excellence d'Oyo (CEO) pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et l'organisation non gouvernementale Pratic en vue de bâtir des fondements de la souveraineté numérique du Congo voire de l'Afrique centrale, en marge du salon Osiane, la directrice exécutive dudit centre, la Dre Maryse Nkoua Ngavouka, a pris part à un panel sur la question du genre, de la parité homme-femme, notamment au sein de la structure qu'elle dirige.



La directrice exécutive du CEO lors du panel/DR

Selon la Dre Maryse Nkoua Ngavouka, il a été question d'éclairer la lanterne du public sur les mécanismes mis en place par le CEO pour prendre en compte les questions de genre à travers les différents programmes mis en place par l'accompagnement dans les outils d'inclusion du genre et de la jeunesse.

« Nous nous trompons souvent sur les questions de parité. En matière de parité, il ne s'agit pas de mettre en opposition les hommes et les femmes, mais de partager les opportunités de leadership, de gouvernance pour les hommes et pour les femmes », a fait savoir la directrice exécutive du CEO.

Par la même occasion, les étudiants et les innovateurs ont été édifiés sur les opportunités de bourses de recherche du CEO. Evoquant la politique d'ouverture du CEO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la Dre Maryse a indiqué : « Ils ont le droit de venir au centre, de travailler et de bénéficier de notre plateau technique. Le CEO favorise l'inclusion des jeunes et des femmes dans les métiers de l'énergie. Il conjugue la transition écologique avec l'inclusion sociale et l'autonomisation des jeunes en tenant des questions du genre pour donner la chance à tout le monde ».

Rominique Makaya

## CRISE À L'ÉGLISE KIMBANGUISTE

## Les «Bana 26» prônent la réunification

Face aux divisions, les Kimbanguistes de la tendance Bana 26, représentés par trois autorités morales ou administrateurs de la communauté, ont animé le 13 juin une conférence de presse à leur paroisse centrale de Nganga-Lingolo, périphérie Sud de Brazzaville. Au cours de celle-ci ils ont plaidé pour la paix, l'unité et la réconciliation au sein de l'église de Jésus-Christ sur terre par son envoyé spécial, Simon Kimbangu, qui traverse une zone de turbulence qui ne s'estompe pas depuis près d'un quart de siècle.

Placée sur le thème « Paix, unité et réconciliation pour une église kimbanguiste forte et réunifiée », la conférence de presse a réuni responsables ecclésiastiques, fidèles, journalistes et invités spéciaux autour d'un objectif commun : promouvoir le dialogue et renforcer la cohésion au sein de la communauté kimbanguiste. Elle a été animée par trois orateurs qui ont indiqué que l'Eglise de Jésus-Christ sur la terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu Kiangani traverse, depuis plusieurs années, une période de divergences internes qui alimente des incompréhensions au sein de l'opinion publique et des fidèles. Selon eux, cette crise trouve son origine dans les résolutions issues de l'assemblée générale extraordinaire de 2002, dont certaines auraient profondément divisé la communauté des fidèles. Les intervenants ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme une culture de la division, de l'exclusion et des incompréhensions qui aurait marqué les relations entre plusieurs branches de la descendance de Simon Kimbangu.

Cette discorde au sein de l'Eglise kimbanguiste met aux prises la ligne conservatrice et fidèle aux idéaux originels, dite « Bana 26 ou égal 1 », à celle incarnée par l'actuel chef, dite « 3 égal 1 » qui s'écarterait de la ligne culturelle et successorale tracée par l'envoyé spécial, Simon Kimbangu.



Une vue des trois orateurs/Adiac

Face à cette situation, les «Bana 26» ont souhaité faire entendre leur position et partager leurs propositions pour favoriser une résolution pacifique des différends. Les trois orateurs ont présenté leur lecture de la crise, tout en mettant l'accent sur la nécessité et l'urgence de préserver l'unité de l'Eglise ainsi que celle de la postérité consanguine de Papa Simon kimbangu. Ils ont également insisté sur l'importance du dialogue, de la vérité et du respect mutuel comme fondements essentiels de toute démarche de réconciliation.

## Un appel aux autorités et fidèles

S'adressant aux autorités publiques, les «Bana 26» ont sollicité leur accompagnement dans toute initiative favorisant le re-

tour à la concorde au sein de la communauté kimbanguiste. Ils ont particulièrement appelé le président de la République à poursuivre son rôle de garant de la paix et de la cohésion nationale. Les trois orateurs ont également renouvelé leur appel à tous les fidèles kimbanguistes du monde à privilégier la tolérance, le dialogue, le pardon et la prière afin de préparer les conditions d'une réconciliation durable.

A noter que la rencontre s'est achevée par un échange avec les journalistes, suivi de la lecture d'un message réaffirmant l'engagement des «Bana 26» en faveur de la paix, de la fraternité et de la réconciliation au sein de la communauté kimbanguiste. Le but étant de laver le linge sale en famille.

Guillaume Ondze

## ETABLISSEMENT DE MICROFINANCE

## La Fédération des Mucodec certifiée ISO 9001 pour la qualité de son système de management

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) viennent de franchir une nouvelle étape dans leur quête permanente d'excellence. Après l'obtention de la certification ISO 27001 en 2024, l'institution financière a reçu, le 12 juin à Brazzaville, la certification ISO 9001 version 2015.

Une reconnaissance internationale qui consacre la qualité de son système de management et confirme son engagement en faveur de la satisfaction de ses près de 500 000 sociétaires.

La cérémonie officielle de remise du certificat ISO 9001 version 2015 a réuni à Brazzaville les responsables du secteur financier, les partenaires institutionnels, les équipes des Mucodec ainsi que les représentants des médias. Le certificat a été remis au Directeur général de l'institution financière, Dieudonné Ndinga Moukala, par Bureau Veritas Congo, organisme international de référence en matière de certification. Cette distinction vient récompenser plusieurs années d'efforts engagés par les Mucodec pour moderniser leur gouvernance, renforcer leurs processus internes et améliorer continuellement la qualité des services offerts à leurs sociétaires.

Pour Dieudonné Ndinga Moukala, cette certification représente bien plus qu'une simple conformité à une norme internationale. « Nous avons choisi la voie de la certification parce que nous le devons à nos sociétaires », a-t-il déclaré, rappelant que près de 500 000 Congolaises et Congolais font



confiance aux Mucodec pour l'épargne, le crédit et la réalisation de leurs projets. Selon lui, la certification ISO 9001 place la qualité du service rendu au cœur des préoccupations de l'institution. Elle impose une amélioration continue des procédures, une écoute accrue des besoins des sociétaires, une plus grande réactivité et une culture permanente de la performance.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale de modernisation et de développement de l'institution, illustrée notamment par

l'ouverture récente de nouvelles agences à Bétou, dans la Likouala, et à Tié-Tié, à Pointe-Noire, afin de rapprocher davantage les services financiers des populations. Le Directeur général des Mucodec a également rendu hommage à l'ensemble des collaborateurs qui ont contribué à cette réussite. Pendant plusieurs mois, les équipes ont participé à la formalisation et à l'optimisation des procédures, à la réalisation d'audits internes ainsi qu'à la mise en conformité des différents processus de gestion.

Cette mobilisation collective a permis aux Mucodec d'atteindre

les standards internationaux les plus exigeants tout en préservant leur identité mutualiste et leur proximité avec les sociétaires. Consultant international ayant accompagné les Mucodec dans leur démarche de certification, Taoufik Zniber a salué la détermination de l'institution à adopter les meilleures pratiques mondiales. Pour Toussaint Kamina Tshibuy, représentant de Bureau Veritas Congo, cette certification traduit l'engagement concret des Mucodec en faveur de la qualité, de l'amélioration continue et de la satisfaction des sociétaires.

L'obtention de la certification ISO 9001 s'inscrit dans une stratégie de transformation plus large. Après la sécurité de l'information avec l'ISO 27001 et la qualité avec l'ISO 9001, les Mucodec préparent désormais les certifications ISO 45001 relative à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que l'ISO 14001 dédiée à la gestion environnementale. Cette dynamique accompagne l'ambition de faire évoluer l'institution vers les « Mucodec 3.0 », avec un niveau de digitalisation accru, des services toujours plus performants et une expérience sociétaire modernisée.



## JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

# Le gouvernement interpellé par les enfants

Répondant à l'interpellation des enfants sur l'accès à l'eau et à l'assainissement, lors de la célébration de la 35<sup>e</sup> Journée de l'enfant africain, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Lydie Hélène Pongault, a assuré : « Le gouvernement a entendu votre message ».

« L'on ne peut pas parler d'un avenir radieux pour l'Afrique si ses enfants n'ont pas accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène de base. L'eau n'est pas un luxe, c'est la vie », a déclaré la présidente du Parlement des enfants, Lucia Bouenitelamio, lors de la commémoration de la Journée de l'enfant africain sur le thème « Garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous les enfants ».

Dans le message des enfants, ils ont souligné le fait que plusieurs d'entre eux continuent de parcourir des kilomètres pour s'approvisionner en eau, tandis que d'autres tombent malades à cause d'une eau insalubre. « Nous sommes satisfaits de voir la réalisation des projets pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans nos villes et villages. Mais beaucoup reste encore à faire », a souligné Lucia Bouenitelamio.



Les membres du Parlement des enfants ayant interpellé le gouvernement/Adiac

Répondant à leurs préoccupations, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Lydie Hélène Pongault, a déclaré : « Le gouvernement a entendu votre message. Cette journée

en appelle à notre responsabilité de bâtir un environnement porteur d'espoir pour chaque enfant ». La ministre a, par la suite, procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'un forage au

Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables, accompagnée de ces collègues ministres chargés de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga ; de l'Assainissement Juste Mondélé ; de l'Enseignant primaire et

secondaire, Jean Luc Mouthou. Saluant les efforts du Congo dans la promotion et la protection des droits des enfants, les partenaires ont réitéré leur volonté d'accompagner le pays. « Nous savons que la réponse pour les droits des enfants est holistique et demande la contribution de tous les secteurs. Les agences du système des Nations unies restent mobilisées et s'associent pleinement et s'engagent à vous accompagner dans la durée », a fait savoir le coordonnateur des agences du système des Nations unies, Abdourahamane Diallo. Sa collègue, représentante de l'Unicef, Mariavittoria Ballota, a abondé dans le même sens. « Nous réaffirmons notre engagement de vous accompagner pour que les aspirations des enfants puissent se réaliser », a-t-elle indiqué.

**Rominique Makaya**

## ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

### FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

#### DÉCOUVERTE

##### «MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure  
Soin visage flash éclat – 1 heure  
Pose vernis normal

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

#### DÉCOUVERTE

##### «BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing  
Massage relaxant – 1 heure  
Épilation sourcils

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

### NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

<b>Éclat Total</b>	<b>99 000 FCFA</b>
<b>Pause Bien-Être</b>	<b>59 000 FCFA</b>
<b>Beauté du Quotidien</b>	<b>55 000 FCFA</b>
<b>Reine d'un Jour</b>	<b>95 000 FCFA</b>
<b>Harmonie Couple</b>	<b>100 000 FCFA</b>
<b>Corps Sublimé</b>	<b>60 000 FCFA</b>
<b>Épilation Complète</b>	<b>45 000 FCFA</b>
<b>Abonnement Mensuel</b>	<b>49 000 FCFA/mois</b>

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

### CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

### ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1<sup>er</sup> étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville  
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com  
@atelier5\_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 0014/MSP/HeSP-2026 RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE DU PROJET HeSP

### I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu d'une partie de ce financement soit utilisé pour le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Sociale.

### II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Sauvegarde Sociale aura pour missions principales entre autres de :

- Veiller à la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du Projet notamment en ses actions en lien avec la sauvegarde sociale ;
- Assurer la mise en œuvre efficace des mesures de prévention et de gestion des risques et impacts sociaux du Projet ;
- Organiser l'élaboration et la mise en œuvre des aspects sociaux des instruments de sauvegardes, notamment, le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), le Cadre de réinstallation (CR), le document des Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO), le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), et tout autre instrument de sauvegardes.
- Préparer, conjointement avec le Spécialiste en environnement, la présélection et l'évaluation des sous-projets et préparer les mesures pour gérer les risques, y compris les TDR pour la préparation des analyses sociales ou des instruments de sauvegarde le cas échéant ;
- Élaborer les TDRs pour les évaluations sociales et la préparation des outils requis, notamment concernant la réinstallation involontaire ;
- Participer aux processus de recrutement des consultants pour les études sociales et faire la revue de conformité des rapports des études sociales avant toute soumission à la Banque ;
- Organiser et conduire les ateliers de validation des rapports des études sociales et veiller à la publication et la diffusion des rapports élaborés ;
- Veiller à ce que les mesures de mitigation des impacts sociaux préconisées soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente ;
- Veiller à l'implication, la consultation et la participation inclusive et itérative de l'ensemble des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du Projet,

dont les groupes vulnérables notamment les populations autochtones, les femmes et les personnes vivant avec handicap ;

- S'assurer de l'application systématique des dispositions contenues dans le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans toutes les zones d'intervention du projet ;

- Organiser et conduire les activités de consultations publiques et des parties prenantes en matière environnementale et sociale pour la prise en compte effective des points de vue des parties prenantes dans le cadre de la planification et la mise en œuvre des différents sous-projets ;

- Assurer la diffusion du mécanisme de gestion des plaintes du Projet et le mettre en œuvre en collaboration avec les autres partenaires du projet ;

- Participer à l'analyse des activités du Projet pour mieux en apprécier l'adéquation avec les exigences et orientations du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) du Projet ;

- Participer à l'élaboration d'une stratégie pour constituer une base de données environnementales et sociales des zones, activités et résultats du Projet qui sera progressivement mise à jour ;

- Superviser et prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accessibilité, l'efficacité et en général le bon fonctionnement du MGP du Projet et préparer les rapports périodiques (sur une base trimestrielle) sur le fonctionnement du MGP ;

- Coordonner et participer à l'élaboration d'une stratégie pour constituer une base de données sociales des zones, activités et résultats du projet qui sera progressivement mise à jour ;

- Participer à l'élaboration des Plans de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) en définissant les besoins en études, formation et toute autre activité en matière de sauvegarde sociale ;

- Participer à la définition des besoins en études pour un bon suivi environnemental, social et sanitaire (EIES approfondies ou simplifiées, autre étude environnementale), au suivi de leur

### III-PROFIL

Le Spécialiste en Sauvegarde Sociale devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5 ans) dans le domaine de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie, du management, de l'ethnographie, de l'ethnologie, de la démographie, de la géographie, de la science politique, du droit, de l'histoire, des études de genre, des sciences de l'éducation, de la criminologie, de l'économie du développement ou dans un domaine équivalent ;

- Avoir participé à une formation sur le cadre environnemental et social de la Banque mondiale avec présentation de l'attestation/certificat de formation ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion des risques et impacts sociaux des programmes/projets de développement ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en matière d'approches et de démarche participative de recherche, de participation et de consultation inclusives des parties prenantes, de gestion des risques sociaux (consultation et négociation sociale, enquêtes sociales, évaluation et gestion des risques et impacts sociaux, renforcement des capacités, engagement citoyen, gestion des plaintes et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre) ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études d'évaluation sociale des projets/ programmes de développement ou avoir conduit ou participé à la conduite d'au moins trois (03) missions d'évaluation environnementale et sociale (EES, CGES, CR, EIES, CIES, PGP, PGES, PR et/ou Audit E&S, etc.) de programmes/projets de développement ;

- Avoir une bonne connaissance des enjeux sociaux, des politiques publiques, du cadre législatif et du cadre institutionnel relatifs à la gestion des risques et impacts sociaux au niveau national ainsi que ceux relatifs à la réalisation des évaluations environnementales et sociales, des procédures d'évaluation et de validation des rapports d'études, notamment les EIES, NIES et Audit E&S ;

- Disposer de bonnes compétences en communication, en animation de groupes et en renforcement des capacités ;

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

### IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est d'un (1) an, après une période d'essai de trois (03) mois. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il/elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera

établie et jointe au contrat.

### V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Spécialiste en Sauvegarde Sociale.

### VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet HeSP ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé aux Tours Jumelles, à la Tour du Business Center, à Mpila ou envoyées par courrier électronique par l'adresse suivante : [m.sp.projet.hesp@gmail.com](mailto:m.sp.projet.hesp@gmail.com) au plus tard le 02 Juillet 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en Sauvegarde Sociale du Projet HeSP ».

Contact

Pour tout contact, veuillez appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 17 Juin 2026.  
Le Coordonnateur  
Dr Jean Claude EMEKA



## VIOLENCES XÉNOPHOBES EN AFRIQUE DU SUD

### Le Congo rapatrie ses ressortissants

Face à la recrudescence des violences xénophobes en Afrique du Sud, le gouvernement congolais a décidé d'organiser trois vols de rapatriement volontaire entre le 22 et le 24 juin. Cette opération vise à garantir le retour sécurisé et digne des ressortissants congolais souhaitant regagner Brazzaville.

Dans un communiqué diffusé le 16 juin à Pretoria, l'ambassade de la République du Congo en Afrique du Sud a annoncé l'organisation de vols de rapatriement volontaire pour les Congolais vivant sur le territoire Sud-africain. Cette initiative fait suite à une situation de vulnérabilité croissante des ressortissants congolais, exacerbée par des actes de violences xénophobes. Les vols, programmés pour les 22, 23 et 24 juin, relieront l'aéroport de Brazzaville à ceux de Cape Town et Johannesburg.

Les autorités consulaires invitent tous les ressortissants congolais désireux de participer à ce rapatriement à valider rapidement leurs informations de voyage via des liens d'enregistrement disponibles sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, où ils pourront trouver la page «Embassy of the Republic Congo in the Republic of South Africa». Les inscriptions pour ces vols se feront selon l'ordre d'enregistrement et des critères de priorité définis, dans un souci d'organisation et de sécurité.

Dans ce contexte d'urgence, l'ambassade appelle l'ensemble de la communauté congolaise au calme et l'exhorte à faire preuve de solidarité tout en respectant les lois ainsi que les consignes de sécurité en vigueur. Pour toute question ou assistance urgente liée au rapatriement, la cellule de crise de la chancellerie est joignable aux contacts habituels (0640145900 ou pretoria@embassyofcongo.co.za), appelant au calme l'ensemble de la communauté congolaise.

*Fiacre Kombo*

## FRANCE/ BORDEAUX

### La communauté congolaise célèbre son 23<sup>e</sup> anniversaire

La communauté congolaise de Bordeaux a célébré son vingt-troisième anniversaire sur le thème «Unis pour agir», en présence du ministre conseiller, Armand Rémy Balloud-Tabawé et de la conseillère chargée des Congolais de l'étranger à l'ambassade du Congo en France, Larissa Ondzie Ongogni.



La photo de famille des participants au 23<sup>e</sup> anniversaire de la Communauté congolaise de Bordeaux. Fredy Mizelet

Une programmation riche et variée a permis aux participants d'assister aux tables rondes dédiées à mieux cerner les réalités de la communauté congolaise à Bordeaux.

Entre témoignages inspirants sur les parcours d'intégration, les ateliers participatifs autour de l'emploi, de l'insertion et des projets communautaires, sans oublier le moment festif prévu pour célébrer ensemble ces vingt-trois années d'existence, cette initiative fédératrice a été édifiante. Tant de la part des organisateurs que de la représentation diplomatique congolaise, ces moments ont été vécus sous un sceau du vivre-en-

semble orienté vers la recherche du développement participatif de la République du Congo.

Dans son allocution, le ministre conseiller a prôné au premier plan le vivre-ensemble. Il a rappelé, sans point d'oubli, que la République du Congo est le bien commun de tous les Congolais et d'inciter ses compatriotes à mettre leurs connaissances, savoirs et savoir-faire « au bénéfice de notre cher beau pays... ».

Pour Larissa Ondzie Ongogni, cela a été une occasion de présenter la feuille de route de son service spécifiquement en faveur de la diaspora congolaise dont la mission principale est d'être

le pont entre ses compatriotes, l'ambassade et les institutions congolaises. Elle a rappelé à cet effet que ces rencontres de terrain s'inscrivent au cœur de la mission qui consiste à informer, écouter et renforcer les liens au sein de la diaspora congolaise en France.

Quelques jours avant la rencontre citoyenne de Bordeaux, la représentation diplomatique congolaise était également présente à Château-Thierry pour soutenir la Fondation Eboko, présidée par Vanessa Mavila, à l'occasion de la troisième édition de la Conférence internationale « Villes et territoires en transition ».

*Marie Alfred Ngoma*

#### EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE LA PROPRIETE IMMOBILIERE SISE A BRAZZAVILLE, DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE, OBJET DU TITRE FONCIER N°52671, SECTION /, BLOC /, PARCELLE N°02, SUPERFICIE 7.358.702m<sup>2</sup> Lieu : ROUTE KOMBO-MOUKONDO, ARRONDISSEMENT N°07 MFILOU, BRAZZAVILLE, BIEN SAISI PAR LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT SA « BCH » APPARTENANT A MONSIEUR ONGOUYA Urbain Frédéric.

**L'An deux mil vingt-six  
Et le 24 mars**

Maître IBOUANGA Éric Yvon, Avocat au Barreau de Brazzaville, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, dont le cabinet est sis, Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature « ENAM », Appartement J.496-B, 1er étage, MOUNGALI III, Brazzaville Tél : 06 665.95.59 / 05.556.26.93/, E-mail : secretariat@cabinetavocats-yei.com République du Congo, Avocat poursuivant ;

A dressé le présent cahier de charges d'adjudication de la propriété immobilière bâtie sise à Brazzaville, Département de Brazzaville, objet du titre foncier n°52671, section, bloc, parcelle n°02, superficie 7.358.702m<sup>2</sup> lieu : route Kombo-Moukondo, arrondissement n°07 Mfilou, Brazzaville, bien saisi par la Banque Congolaise de l'Habitat « BCH » à Monsieur ONGOUYA Urbain Frédéric, Commerçant, demeurant au n°701 de la rue Mossaka, arrondissement 05, Ouenzé, Brazzaville ;

En exécution d'un exploit de signification commandement aux fins de saisie immobilière dressé en date du 30 décembre 2025 par Maîtres Jean Ignace MASSAMBA et POSSENNE PEPIN, Huissiers de justice, Commissaires-priseurs en la résidence de Brazzaville, dont copie est annexée au présent cahier des charges ;

#### A LA REQUETE DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital FCFA 17.276.210.000 dont le siège

social est sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville, REPUBLIQUE DU CONGO, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG BZV 01- 2007-B 14-000744 ;

Poursuites et diligences de son Représentant légal Monsieur Oscar Ephraïm NGOLE, Directeur Général domicilié en cette qualité au siège social de ladite Banque ;

#### DATE ET LIEU DE LA VENTE

La vente de l'immeuble aura lieu Le 20 juin 2026 à 10 HEURES Par devant Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, notaire en la résidence de Brazzaville (article 15 alinéa 3 de la convention des crédits).

#### MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES

L'immeuble à vendre sera offert aux enchères sur la mise à prix de CENT QUATRE VINGT NEUF MILLIONS SIX CENT CINQUANTE QUATRE MILLE CENT CINQUANTE (189.654.150) Francs CFA.

L'adjudication sera prononcée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur et après trois feux successivement allumés à la limite de celui durant lequel l'enchère aura été portée, auront brûlé et se seront éteints sans nouvelle enchère pendant leur durée.





PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS  
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC) - AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE (PRRU)



## APPEL A CANDIDATURE N° 006/MEPSP/2026/PRACAC/AGF-PRRU RELATIF

### AU RECRUTEMENT DE DEUX INGENIEURS GENIE CIVIL POUR LES UNITES TECHNIQUES MUNICIPALES DE BRAZZAVILLE (01) ET DE POINTE-NOIRE (01)

#### 1. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: « Recrutement de deux ingénieurs génie civil pour les unités techniques municipales (UTM) de Brazzaville (01) et de Pointe Noire (01) ».

#### 2. Description des tâches et responsabilités

Les deux (02) ingénieurs en génie civil exerceront chacun leurs fonctions dans sa zone d'affectation (Brazzaville ou Pointe-Noire) et travailleront sous la supervision directe du spécialiste en génie civil de l'UGP et l'autorité du Coordonnateur du Projet. Ils seront chargés de:

##### a) Appui à la préparation technique :

- Participer à la revue et à la validation technique des études (APS, APD, DAO) relatives aux travaux de génie civil ;
- Contribuer à la préparation des dossiers techniques et des spécifications pour les marchés de travaux et de contrôle ;
- Appuyer l'organisation et à la documentation des visites de sites préalables aux appels d'offres (visite de chantier contradictoire avec les soumissionnaires) ;
- Appuyer la Cellule de passation des marchés dans l'analyse technique et l'évaluation des offres.

##### b) Suivi et contrôle de l'exécution des travaux:

- Appuyer les bureaux de contrôle dans le suivi des chantiers de génie civil dans sa zone d'intervention ;
- Vérifier la conformité des travaux exécutés aux plans, aux spécifications techniques et aux normes en vigueur ;
- Participer à la validation des plans d'exécution ;
- Suivre l'avancement physique et financier des travaux et signaler tout écart ou risque majeur allant à l'encontre de la bonne exécution des travaux ;
- Identifier et documenter les non-conformités, à travers l'émission de fiches de non-conformité (FNC) et le suivi de leur levée par les entreprises ;
- Participer aux réunions de chantier et aux missions de supervision ;
- Exécuter toute autre tâche qui pourra lui être confiée par l'UGP.

##### c) Qualité, environnement, social, santé-sécurité et climat :

- Veiller à l'intégration et au respect des mesures environnementales et sociales issues des EIES, PAR et PGES ;
- S'assurer de la prise en compte des exigences de résilience climatique dans la conception et l'exécution des ouvrages ;
- Contribuer à la gestion des risques techniques, environnementaux et sociaux sur les chantiers ;
- Assurer la documentation photographique régulière de l'état d'avancement des travaux et des conditions HSE sur chantier, constituant une archive visuelle exploitable pour les rapports de supervision ;
- Exécuter toute autre tâche qui pourra lui être confiée par l'UGP ;

##### d) Réception des ouvrages et reporting :

- Participer aux opérations de réception provisoire et définitive des ouvrages ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports techniques périodiques (mensuels, trimestriels) ;
- Alimenter les tableaux de bord de suivi des indicateurs physiques du projet ;
- Signaler toute non-conformité technique ou HSE constatée sur site ;
- Appuyer la remontée rapide à l'UGP de tout incident ou risque significatif d'ordre technique, environnemental, social ou sécuritaire ;
- Rédiger des notes d'alerte à soumettre à l'UGP en cas de risque sérieux de dérive de délai, de surcoût, de non-conformité technique grave, ou d'incident social ou environnemental significative ;
- Contribuer au rapport d'achèvement des composantes techniques du PRRU.

#### 2. Profil du Candidat

Les deux (02) ingénieurs en génie civil des UTM devront répondre au profil décrit ci-après.

##### a) Formation

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Civil (Bac+5 minimum) ou d'un diplôme équivalent.

##### b) Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle générale d'au moins cinq (05) ans dans le domaine du génie civil, dont au moins trois (03) ans dans le suivi et le contrôle de travaux de génie civil sur le terrain ;
- Expérience spécifique avérée dans le suivi et le contrôle de travaux urbains (voiries, drainage, ouvrages d'assainissement, bâtiments publics) ;
- Expérience dans des projets financés par les PTF (Banque mondiale, AFD, BAD, etc.) constituant un atout majeur ;
- Également considérés comme des atouts: (i) expérience dans des opérations intégrant des exigences environnementales et sociales ; et (ii) expérience en milieu urbain dense, quartiers précaires, zones à risque d'inondation ou d'érosion.

##### c) Compétences techniques et transversales

- Solide maîtrise des normes et pratiques de génie civil (Eurocode 2 et/ou BAEL; Eurocode 7 et/ou NF P 94-281; DTU; BCEOM; etc.);
- Maîtrise des essais de contrôle qualité courants sur chantier (Proctor, CBR, essais béton);
- Maîtrise de la lecture et de la vérification des plans d'exécution à l'aide de logiciels de dessin assisté par ordinateur ;
- Bonne connaissance des procédures de gestion de projets et de marchés financés par les PTF ;
- Capacité d'analyse technique, de synthèse et de rédaction de rapports ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, MS Project, AutoCAD, logiciels de suivi de projets);
- Aptitude au travail en équipe et sous pression.

##### d) Langues

- Excellente maîtrise du français (oral et écrit) ;
- La maîtrise de la langue anglaise un plus.

##### e) Différenciation des profils par ville (atout spécifique)

##### Ingénieur en Génie Civil – Brazzaville

- Expertise prioritaire: voiries drainées, bassins versants urbains, stabilisation de ravins (géotextiles, gabions, enrochements, végétalisation), ouvrages d'assainissement pluvial.
- Expérience souhaitée: projets en zones urbaines denses, quartiers précaires, interfaces voirie-habitats, zones marécageuses et/ou avec nappe affleurante.

##### Ingénieur en Génie Civil – Pointe-Noire

- Expertise prioritaire: zones côtières, salinité des matériaux, érosion hydrique, sols sableux, marchés urbains, voiries de proximité.
- Expérience souhaitée: infrastructures urbaines en milieu littoral, zones à forte pluviométrie, zones marécageuses et/ou avec nappe affleurante, et quartiers précaires.

#### 3. Méthode de sélection

La sélection des candidats se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature et ii) une phase d'interview. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

#### 4. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures écrits en français comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 8 juillet 2026 à minuit (heure local), avec la mention : « Recrutement de deux ingénieurs génie civil pour l'UTM de (veuillez préciser la ville) ».

#### Contact

Monsieur le Coordonnateur du PRACAC/PRRU  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15  
E-mail: prrucongo@gmail.com  
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2026

Le Coordonnateur,  
Benoît NGAYOU

## HANDBALL

## Le ministre Hugues Ngouélondélé encourage les Diables rouges cadets et juniors

Le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, a reçu, le 16 juin à Brazzaville, les équipes nationales masculines U18 et U20 de handball. Récemment illustrés lors du Challenge Trophy de la zone 4, en terminant à la deuxième position au Cameroun, ces jeunes athlètes ont reçu les félicitations et les garanties d'accompagnement du gouvernement en vue des prochaines échéances continentales.



Les Diables rouges lors de la rencontre avec le ministre/Adiac

Le handball congolais brille à nouveau sur la scène sous-régionale. Face à des adversaires redoutables tels que le Tchad, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Cameroun (Pays hôte), les Diables rouges ont dignement défendu le drapeau national lors du Challenge Trophy. Les U18 (Cadets) et U20 (Juniors) se sont hissés sur la plus haute marche du podium en décrochant la deuxième place.

Reçus à Brazzaville par le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, les athlètes et les membres du staff technique ont été félicités individuellement pour leur engagement et leur patriotisme.

Prenant la parole, le secrétaire général de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Édouard Sah, a plaidé pour un accompagnement accru du gouvernement. Les Diables rouges préparent, en effet, la Coupe d'Afrique des nations junior, prévue du 2 au 13 septembre prochain, en Côte

d'Ivoire. Elle sera immédiatement suivie par la compétition des cadets à partir du 16 septembre.

En réponse, le ministre des Sports s'est montré rassurant tout en fixant une ligne de conduite claire. « Nous allons nous battre pour que le handball congolais retrouve sa place de l'époque. Il nous faut travailler, encore travailler pour arriver à un bon résultat. Les jeunes, vous devez être disciplinés, assidus et travailleurs. Je vais me battre de mon côté avec les services financiers pour vous permettre de vous préparer davantage », a promis le ministre.

Hugues Ngouélondélé a profité de cette tribune pour saluer le management de l'instance fédérale, tout en lançant un avertissement ferme contre le non-respect des règles qui fragilise parfois le sport congolais. « Je félicite madame la présidente et son équipe qui nous ramènent les bons résultats grâce à un engagement et un travail

déterminé. Nous devons mettre fin au désordre dans ce sport. Lorsqu'on est républicain, on doit respecter les textes et nous ne travaillons pas avec les hors-la-loi », a martelé le patron des Sports.

### Un clin d'œil à l'élite

La cérémonie s'est clôturée par une note de reconnaissance envers les figures inspirantes du handball national. Présente dans la salle, l'internationale congolaise Betchaidelle Ngombélé, qui évolue au plus haut niveau, a reçu des encouragements spéciaux de la part du ministre, érigeant son parcours en exemple pour cette jeune génération dorée.

Avec le soutien réaffirmé de l'État et une feuille de route axée sur la discipline, les Diables rouges cadets et juniors ont désormais les yeux rivés sur la Côte d'Ivoire avec un seul objectif : faire résonner l'hymne national sur le toit de l'Afrique.

Rude Ngoma

## MALTE

## Biatoumoussoka rejoint les Hamrun Spartans, Mafoumbi prolonge à Marsaxlokk

En fin de contrat au Lokomotiv Sofia, Messie Biatoumoussoka, 28 ans, est recruté par le club maltais des Hamrun Spartans. Le défenseur international, formé à Bordeaux et passé par les championnats belge, roumain, chypriote, marocain, géorgien, rejoint le troisième de la saison 2025-2026. Cadreur du championnat maltais avec onze titres de champion, Hamrun est qualifié pour la Ligue Europa Conférence dont il disputera le premier tour prélimi-

naire début juillet face aux Islandais du NSI Runavik. Il s'agira de la première expérience du Diable rouge en coupe d'Europe. Cette saison, le natif de Saint-Denis n'a joué que sept matches du championnat bulgare pour un but et 537 minutes de jeu.

A Malte toujours, Christoffer Mafoumbi fait durer le plaisir. Le gardien de 32 ans a prolongé son bail à Marsaxlokk. Equipe surprise du championnat maltais, Marsaxlokk ne s'est

incliné qu'en finale face à Floriana. Titulaire à vingt-sept reprises, Mafoumbi a été l'un des artisans du bon parcours de son club, qui a fait de son maintien dans les buts une priorité. Également qualifiée pour le premier tour de la Ligue Europa Conférence, Marsaxlokk affrontera les Arméniens de Puynik. Il s'agira de la troisième campagne européenne de l'ancien international congolais, avec Mosta et Floriana.

Camille Delorme

## COUPE DU MONDE 2026

## Messi co-meilleur buteur de l'histoire

La Coupe du monde qui se joue aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, a permis à Lionel Messi de soigner ses statistiques et entrer encore dans l'histoire de la compétition grâce à sa performance individuelle XXL contre l'Algérie.



Pour sa sixième Coupe du monde, Lionel Messi a égalé un record détenu depuis 2014 par l'Allemand Miroslav Klose. Il devient co-meilleur buteur de l'histoire de la compétition avec 16 buts en 27 matches, soit trois matches de plus que le champion du monde 2014. Etant le seul en activité, il a toutes les chances de faire tomber ce record pour la suite de la compétition.

L'Argentine qui lance bien la défense de son titre doit se satisfaire de la forme affichée par la Pulga pour devenir la troisième sélection à conserver la Coupe du monde après l'Italie (1934-1938) ainsi que le Brésil (1958-1962) et la première depuis 54 ans.

Lionel Messi a été le bourreau des Fennecs d'Algérie en inscrivant un triplé respectivement à la 17e, 60e et 76e min. Il est le meilleur buteur de l'histoire de la sélection argentine, avec plus de 115 buts inscrits depuis ses débuts en 2005.

L'Argentin a du répondant puisqu'il est en concurrence avec le Français Kylian Mbappé. Auteur d'un doublé contre le Sénégal, il a inscrit son 13e et 14e but en phase finale de la Coupe du monde. A deux unités du record, Mbappé fait tomber le plus vieux record des buteurs français à la Coupe du monde jadis détenu par Juste Fontaine (13 buts) et devient par la même occasion le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France avec 58 buts devant Olivier Giroud (57).

James Golden Eloué

### CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Moussavou Berthie Gloire Laurcia. Je désire être appelée désormais Kilamou Laurcia Gloire De Berthie. Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

Ferme d'élevage à Kombo recherche cinq (05) jeunes expérimentés âgés de 20 à 45 ans.

Pour s'occuper :

1-Elevage lapins et cailles ; 2-Elevage porcs ; 3-Élevage hannetons et pisciculture ; 4- Marché et arbre fruitier ; 5- Gardien

Avoir une expérience professionnelle de plus de 3 ans .

Tel: 06662 31 24 /057233759

**DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX (DGGT)  
SERVICES DE CONSULTANT  
APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°2026-001/MCIDAT/DGGT-CMPR-DMP  
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE POKOLA-GOUGA (FRONTIERE RCA).  
« CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX »**

Le Gouvernement de la République du Congo a signé, avec la République Populaire de Chine, un Accord-cadre de coopération pour la construction d'infrastructures à travers la société Hunan Construction Investment Group Co., Ltd. A cet effet, il envisage, pour la mise en oeuvre du projet d'aménagement de bitumage de la route Pokola-Gouga/ Frontiere RCA (Corridor 13), qui s'inscrit comme une composante majeure du dispositif, recruter un bureau d'études qui sera en charge du « Contrôle et surveillance des travaux ».

Les Services de Consultant consistent à :

- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Pokola-Gouga (frontière RCA) avec un linéaire total de 576,3 km comprenant 542,55 km de voie principale et 33,75 km de pénétrantes reparties en six (06) tronçons à savoir :

- Pokola-Dzaka - Mboua, d'une longueur de 123,00 km ;
- Mboua-Epena, d'une longueur de 54,00 km ;
- Epéna-Impfondo - Dongou, d'une longueur de 136,70 km et 33,75 km de pénétrantes sur les trois localités ;
- Dongou-Enyellé, d'une longueur de 102,25 km ;
- Enyellé-Bétou, d'une longueur de 71,85

km ;

- Bétou-Gouga, d'une longueur de 54,75 km ;
- Faire respecter les prescriptions techniques et les autres clauses du contrat des travaux ;
- Faire un suivi administratif et financier des travaux et ;
- Réceptionner les travaux exécutés selon les règles de l'art et dans les délais impartis.

La Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : Bureaux d'études.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un

Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les Bureaux d'études ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

La DGGT dressera une liste restreinte de six (06) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la « Demande de Propositions » pour la réalisation des Prestations requises.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être

déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et deux copies) et numérique (conforme à l'original), au plus tard le 21 juillet 2026 à 12h30 (heure locale) et porter expressément la mention « PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE POKOLA-GOUGA (FRONTIERE RCA) : Contrôle et surveillance des travaux ».

A l'attention de Monsieur le Délégué général aux grands travaux.

Adresse : Ex immeuble du Ministère du plan-Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation 5ème étage, portes 506 et 509, Place de la République (ex rond-point du CCF) - Brazzaville - République du Congo.

Les enveloppes des candidatures devront porter la mention : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

Courriel : contact@dggt-gouv.cg

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 9:30 à 14h.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Délégué général aux grands travaux,**

**Oscar OTOKA. -**

**DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX (DGGT)  
SERVICES DE CONSULTANT  
APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°2026-002/MCIDAT/DGGT-CMPR-DMP  
PROJET REHABILITATION ET MODERNISATION DU CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (CFCO).  
« CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX »**

Le Gouvernement de la République du Congo a signé, avec la République Populaire de Chine, un Accord-cadre de coopération pour la construction d'infrastructures à travers la société Hunan Construction Investment Group Co., Ltd.

A cet effet, il envisage, pour l'exécution des travaux de Réhabilitation et de modernisation du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO), visant à mettre en oeuvre des mesures techniques de réparation nécessaires, à rétablir la capacité de transport du CFCO, à l'améliorer par l'acquisition de locomotives de grande puissance, à doter l'exploitant des équipements de maintenance et d'entretien indispensables, à rénover les bâtiments et gares ferroviaires, afin d'assurer une exploitation saine et durable de ce réseau ferroviaire, recruter un bureau d'études qui sera en charge du « Contrôle et surveillance des travaux ».

Les Services de Consultant consistent à :

- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation et de modernisation du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) sur un linéaire de 521 km du Port Autonome de Pointe-Noire au Port fluvial de Brazzaville, auxquels s'ajoutent les 91 km de l'ancien tracé du Mayombe, portant ainsi la longueur totale à 612 km de voie ferrée y compris toutes les dépendances et tous

les ouvrages d'art ;

- Faire respecter les prescriptions techniques et les autres clauses du contrat des travaux ;
- Faire un suivi administratif et financier des travaux et ;
- Réceptionner les travaux exécutés selon les règles de l'art et dans les délais impartis.

La Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : Bureaux d'études.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un

et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les Bureaux d'études ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

La DGGT dressera une liste restreinte de six (06) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la « Demande de Propositions » pour la réalisation des Prestations requises.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être

déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et deux copies) et numérique (conforme à l'original), au plus tard le 21 juillet 2026 à 12h30 (heure locale) et porter expressément la mention « PROJET REHABILITATION ET MODERNISATION DU CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (CFCO) : Contrôle et surveillance des travaux ».

A l'attention de Monsieur le Délégué général aux grands travaux.

Adresse : Ex immeuble du Ministère du plan-Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation 5ème étage, portes 506 et 509, Place de la République (ex rond-point du CCF) - Brazzaville - République du Congo.

Les enveloppes des candidatures devront porter la mention : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

Courriel : contact@dggt-gouv.cg

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 9:30 à 14h.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Délégué général aux grands travaux,**

**Oscar OTOKA. -**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AON)  
N° 001/MEH/PASEL/UGP-SCES-2026**

**ACCORD-CADRE POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE FOURNIR DES SERVICES DE RESTAURATION (SERVICE TRAITEUR) POUR LE PASEL**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu de d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour la sélection d'un prestataire chargé de fournir les services de restauration conclus à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit.

2. L'Agence d'Acquisition (l'unité de gestion du projet) conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu de l'Accord-Cadre. L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour la prestation des services de restauration.

3. L'Accord-cadre à conclure sera : « à Utilisateur Unique », « L'Utilisateur Unique autorisé

à acheter en vertu des Accords-Cadres est le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL).

4. L'Accord-Cadre à conclure sera : « à Fournisseurs Multiples ».

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquiescer les services par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).

6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque Mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « septième édition de septembre 2025 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Accords-Cadres sont conclus pour une durée : d'une (01) année, la durée initiale ne peut excéder 3 ans à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée ini-

tiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.

8. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.

9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

10. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 50 000 CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)  
N° Compte : 3015 24201 10120003945 30 (Banque Congolaise de l'Habitat)

11. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 juillet 2026 à 13 heures 00. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des

Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : 10 juillet 2026 à 13 heures 30 minutes.

12. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)  
Unité de Gestion du Projet  
Adresse : 22, Avenue Albert BASSANDZA (non loin de la Clinique COGEMO), Centre-Ville  
Brazzaville-République du Congo  
Tél : (+242) 06 443 41 36  
Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur**

**Olivier MAZABA NTONDELE**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS**

**DC N° 003/MEH/PASEL/UGP-FNT-2026**

**ACCORD-CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DU PASEL EN DEUX (2) LOTS**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu de d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour l'acquisition des fournitures de bureau et les consommables informatiques en deux (02) lots conclus à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit. »

2. L'Agence d'Acquisition conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure un Accord-Cadre. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu de l'Accord-Cadre. L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part des Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition des fournitures de bureau et des consommables informatiques en deux (02) lots.

3. L'Accord-cadre à conclure sera : « à Utilisateur Unique », « L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu de l'Accord-Cadre est le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL).

4. L'Accord-Cadre à conclure sera : « à Fournisseur Multiple ».

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes,

d'acquiescer les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).

6. L'accord cadre sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque Mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « septième édition de septembre 2025 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Soumissionnaires peuvent remettre une Offre pour un (01) ou deux (02) ci-après :

-Lot 1 : concerne les fournitures de bureau ;  
-Lot 2 : concerne les consommables informatiques.

8. L'Accord-Cadre est conclu pour une durée : d'une (01) année, la durée initiale ne peut excéder 3 ans à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.

9. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.

10. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

11. Le Dossier de cotation Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) ou par mail.

12. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous

au plus tard le 06 juillet 2026 à 12 heures 00. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : 06 juillet 2026 à 13 heures 00.

13. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

14. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)  
Unité de Gestion du Projet  
Adresse : 22, Avenue Albert BASSANDZA (non loin de la Clinique COGEMO), Centre-Ville  
Brazzaville-République du Congo  
Tél : (+242) 06 443 41 36  
Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur**

**Olivier MAZABA NTONDELE**

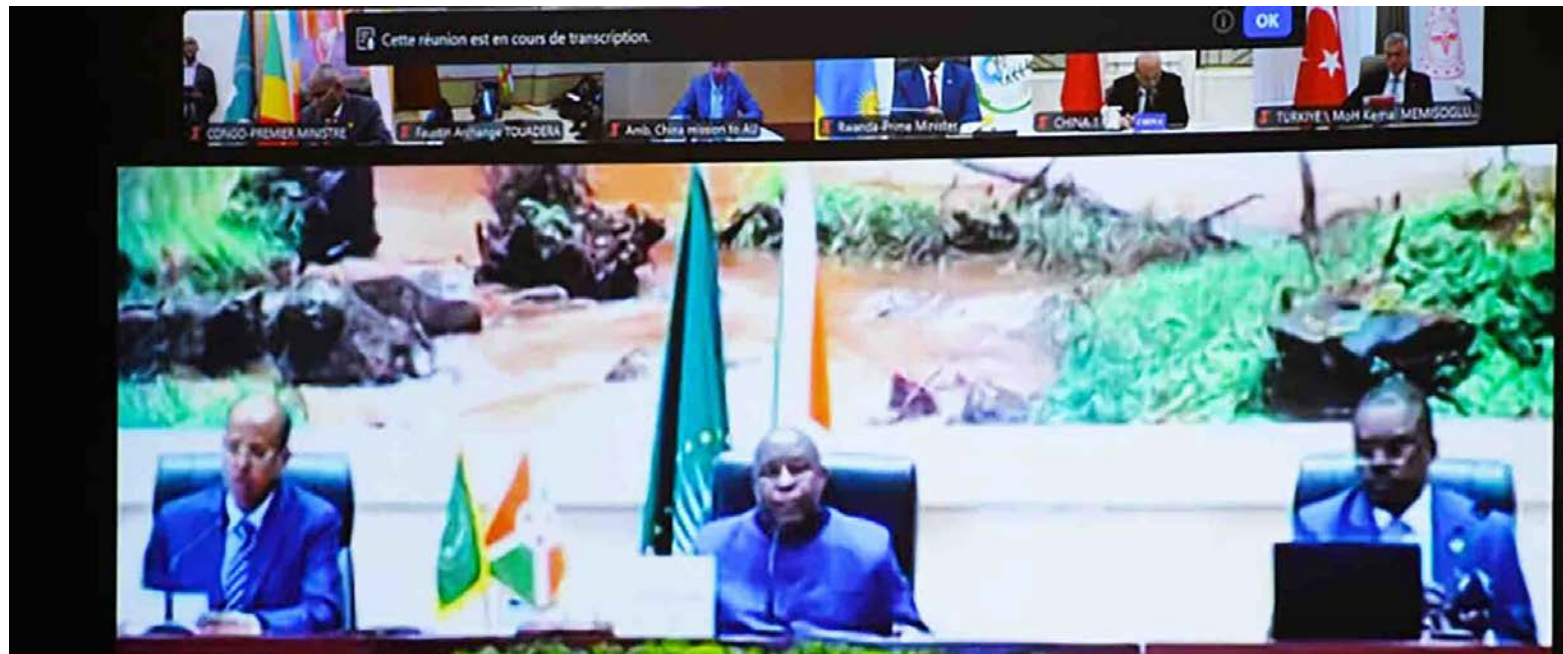
## EPIDÉMIE D'EBOLA

## La République du Congo contribue à hauteur d'un million de dollars

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a représenté le 16 juin le président de la République au sommet de haut niveau des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine (UA), consacré à la résurgence de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé une participation immédiate du Congo à hauteur d'un million de dollars américains.

Le chef du gouvernement congolais a témoigné, en effet, la solidarité de son pays au peuple frère de la RDC ainsi qu'au personnel de santé qui est en première ligne dans la lutte contre la maladie. « Nous saluons les efforts du président Tshisekedi et des autorités congolaises, parce que nous savons que la RDC dispose désormais d'une riche expertise en termes de maîtrise des épidémies, et particulièrement de l'épidémie Ebola. Le Congo, comme vous le savez, partage plus de 2000 km de frontières avec la RDC. Il est à ce titre très préoccupé par cette situation sanitaire, surtout au regard de l'intensité des échanges transfrontaliers entre nos deux pays. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien, si l'OMS a classé notre pays parmi les pays de la priorité n° 2, présentant un risque élevé d'importation et de propagation de la maladie », a rappelé Anatole Collinet Makosso.

Ayant été touché par la pandémie d'Ebola entre 2001 et 2005 avec près de 237 cas dont pratiquement 70% de taux de mortalité, la République du Congo a déjà renforcé des mesures de préparation de surveillance épidémiologique, de détection précoce et de riposte afin de prévenir toute introduction de la maladie sur son territoire. « Nous en appelons à une forte solidarité continentale et la sécurité sanitaire de nos pays », a exhorté le Premier ministre congolais par visioconférence.



Les participants par visioconférence/DR

### Mobiliser un soutien multiforme pour contrer la flambée d'Ebola

Présidant la réunion, le président de l'UA, Evariste Ndayishimiye, a indiqué que l'objectif principal de ce sommet de haut niveau était de mobiliser un soutien politique, financier, technique, logistique et opérationnel d'urgence afin de contenir cette flambée à la source. Témoignant sa solidarité à la RDC et à l'Ouganda, il a insisté sur le fait que face à une épidémie d'Ebola de cette envergure, aucune réponse fragmentée, aucune logique d'intérêt national isolée ne saurait suffire. Seule une lutte concertée, solidaire et résolument affranchie de toutes les frontières, permettra de venir à bout de ce fléau commun et de préserver la population. « Le défi qui nous attend n'est pas seule-

ment d'ordre épidémiologique, il est également politique, financier, logistique, social et sécuritaire », a-t-il indiqué.

### 518 millions de dollars pour riposter à la maladie

Face à cette urgence sanitaire, le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) a activé, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires, l'équipe continentale de gestion des incidents et contribue à finaliser le projet de riposte et de préparation d'un montant de 518 millions de dollars américains. Pour le président de l'UA, en ce mois de juin, les intentions de financement enregistrées s'élèvent à 208,5 millions de dollars seulement, alors que les ressources effectivement reçues n'excédaient pas 100 mil-

lions de dollars. « Cet écart entre les promesses et les fonds effectivement disponibles doit être comblé de toute urgence. Pour ce faire, j'appelle les gouvernements africains, les institutions financières africaines, le secteur privé et nos partenaires internationaux à transformer leurs engagements en ressources immédiates, flexibles et utilisables », a invité Evariste Ndayishimiye.

Champion de l'UA pour la préparation, la prévention et la réponse aux pandémies, le président Sud-africain, Cyril Ramaphosa, a partagé l'expérience de son pays aux participants. Remerciant le personnel de santé qui lutte contre cette maladie, il a annoncé que l'Afrique du Sud augmente son engagement à 13,5 millions de dollars américains en signe de démonstration de solidarité aux pays qui sont affectés

par cette propagation d'Ebola sur le continent, appelant tous les dirigeants à maintenir ou augmenter leurs engagements. « Notre objectif est de stopper la contagion et ainsi arrêter Ebola à sa source. Toutefois, nos mesures de santé publique sont en train d'être vulnérabilisées par un environnement où les ripostes ne sont pas menées », a-t-il déploré.

Présentant les statistiques de l'épidémie, le directeur général de l'Africa CDC, le Dr Jean Kaseya, a rappelé que la résurgence de l'épidémie Ebola est une menace pour l'économie, le tourisme, l'extraction minière et un problème pour les investisseurs. Il a révélé, en effet, l'ampleur de la menace, classant ainsi la maladie comme une urgence de santé publique et de sécurité continentale. D'où la nécessité de stopper nette sa propagation.

**Parfait Wilfried Douniama**

## DISTINCTION

## Le général Serges Oboa décoré dans l'ordre de l'Amitié

La Fédération de Russie a décoré, le 17 juin à Brazzaville, plusieurs officiers de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), parmi lesquels le général de brigade Serges Oboa, directeur de cette institution. Cette distinction décernée au nom du président Vladimir Poutine récompense l'engagement constant du Congo dans le développement des relations bilatérales, en particulier dans les domaines militaire et sécuritaire.

La cérémonie de distinction a été présidée par le conseiller spécial du président de la Fédération de Russie pour la sécurité en Afrique, le lieutenant général Andreï Averianov, en présence des diplomates russes au Congo, des officiers, des sous-officiers et militaires du rang de la sécurité présidentielle. Le directeur général de la DGSP, le général de brigade Serges Oboa, a reçu l'ordre de l'Amitié, une haute distinction décernée par décret du président Vladimir Poutine. Cette distinction honore son rôle central dans le renforcement de la coopération entre les deux pays à travers la DGSP, reconnue comme maillon essentiel du dispositif sécuritaire national. Par ailleurs, trois autres offi-



ciers de la DGSP dont le lieutenant-colonel Frédéric Okouo, le lieutenant Richie Etamaleke et le lieutenant Simon Bouatake

ont reçu la médaille de la Fraternité d'armes, décernée par le ministère de la Défense russe, en reconnaissance de leur contri-

but. L'ensemble des militaires décorés/Adiac contribution aux projets conjointement menés dans les domaines militaire, militaire technique et militaire économique, saluant

un partenariat « exemplaire et constant ». Loin de l'aspect sécuritaire, le représentant russe a souligné la dimension humaine et culturelle de ce partenariat. Il a évoqué des relations amicales avec son pays dépassant le cadre professionnel et exprimé sa volonté de renforcer les liens culturels et touristiques entre les deux nations.

Cette reconnaissance solennelle de la Russie envers les militaires congolais s'inscrit dans la continuité d'une coopération bilatérale vieille de l'époque soviétique qui s'est considérablement renforcée ces dernières années, en particulier dans les secteurs stratégiques de la sécurité et de la défense.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**